

Le Collectif Défendons l'hôpital public d'Aubagne
Le Collectif des Médecins réanimateurs du CHEG
Le Collectif des Mairies impactées par la fermeture de la réanimation du CHEG

La Destrousse, le 06 décembre 2018

A l'attention de Monsieur le Préfet de la région Paca,

Monsieur Pierre DARTOUT,

Objet : Demande d'audience concernant l'avenir du Centre Hospitalier Edmond Garcin (CHEG) - Décision de fermer le service de réanimation.

Monsieur le Préfet,

l'Agence régionale de santé (ARS) PACA a apporté un éclairage quant à sa décision sur l'avenir du service de réanimation du CHEG dans son communiqué de presse daté du 20 février 2018 intitulé « réanimation Centre hospitalier d'Aubagne : l'ARS PACA apporte des précisions ».

C'est une première en France que de conjuguer cette transformation du service de réanimation en unité de soins continus (que nous appellerons « fermeture ») à l'augmentation du nombre de lits d'un établissement privé.

L'ARS maintient cette fermeture à l'horizon 2025 même si la réanimation du CHEG participe à répondre aux besoins de santé de la population.

Nos collectifs se sont constitués pour défendre les besoins en soins des habitants des communes impactées par le fonctionnement de l'hôpital public d'Aubagne.

Après une proposition de rendez-vous non concluante durant l'été 2018, l'ARS PACA n'a pas souhaité répondre à nos nombreuses sollicitations. Depuis le mois de septembre, 4 courriers ont été adressés au directeur général de l'ARS, Monsieur Claude d'Harcourt.

C'est pourquoi, nous prenons attache avec vous et vous mettons en garde des conséquences qui peuvent découler de cette fermeture du service réanimation dans le contexte suivant :

- Le diagnostic du PRS 2018-2023 indique que la demande, exprimée dans le domaine des soins critiques, est en constante augmentation, en région PACA ainsi que dans le reste de la France, probablement du fait du vieillissement de la population.

- Le nombre de personnes de plus de 75 ans doit atteindre 20% de la population en 2040 et que ces personnes ont un recours trois fois plus élevé aux séjours de réanimation, en conséquence le taux de recours devrait augmenter d'ici 2030.

- La capacité d'accueil du service réanimation risque d'être rapidement insuffisante et ainsi que dans les centres de recours, situés dans les métropoles.

- Cette augmentation soutenue risque de mettre rapidement le système sous tension et insuffisant pour assurer les soins nécessaires.

- L'ARS estime que le service de réanimation de la Clinique privée la Casamance constitue une garantie supplémentaire pour l'offre de soins critiques de l'axe Marseille-Pays de l'Etoile.

- Ce qui ne correspond pas à la réalité actuelle de l'activité du CHEG (18% des patients ne viennent pas des Bouches-du-Rhône en 2015).

- Nous observons une nette tendance à la hausse des admissions du CHEG provenant du Var (près de 20% des admissions sur les 3 premiers mois de 2018).

- Le transfert de lits vers La clinique La Casamance ne compensera pas la perte de ceux du CHEG, d'où il résultera que notre territoire comptera au final 17% de lits en moins.

- Un service d'USC dit « isolé », lorsqu'il n'est pas adossé à une réanimation, démontre des faiblesses en termes d'organisation et de viabilité financière puisque son taux d'occupation est en moyenne plus bas : 55.3% de suppléments contre 94% lorsque l'USC est voisine.

- Cette transformation en USC intervient seulement 5 ans après les 3.8 millions d'Euros investis en 2015 en rénovation de la réanimation du CHEG.

- La réanimation répond à tous les critères d'attribution exigés.

- L'ARS a émis un avis favorable concernant la reconduction de l'autorisation du service de réanimation du CHEG le 16 décembre 2016 avant de se dédire quelques jours plus tard pour des raisons incompréhensibles.

Il a été décidé de fermer la seule réanimation publique entre Toulon et Marseille, et de transférer ses lits à un établissement privé. En tant qu'usagers, médecins et élu(e)s du territoire, nous ne comprenons pas cette décision et vous demandons des explications.

Toute l'offre de soins critique est mise en danger à travers cette décision, il en va ainsi des conditions de survie de notre hôpital public.

Les conséquences sur la santé publique de notre territoire sont imputables à cette fermeture.

C'est pourquoi une délégation du *Collectif de Défense de l'hôpital public d'Aubagne*, soutenu par plus de 11 000 pétitionnaires, du *Collectif des Médecins de l'hôpital*, ainsi que du *Collectif des Mairies impactées par la fermeture de la réanimation du CHEG* demande à vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Espérant que notre requête aura retenu toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à La Roque....., le 06-12-2018....

- Le collectif
Défendons l'hôpital
public d'Aubagne,
Membre de la coordination
nationale de défense des
hôpitaux publics

au collectif
J. P. ...

- Le Collectif des
Médecins réanimateurs

[Signature]

- Le Collectif des
Mairies impactées par
la fermeture de la
réanimation du CHEG

[Signature]